|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Bureau des radiocommunications (BR)** | | |
| Circulaire administrative  **CACE/835** | | Le 26 septembre 2017 |
|  | | |
|  | | |
| **Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 7 des radiocommunications et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT** | | |
|  | | |
|  | | |
| Objet: | **Commission d'études 7 des radiocommunications (Services scientifiques)**  **– Approbation de 2 Recommandations UIT-R révisées** | |
|  |
|  |
|  | | |
|  | | |

Conformément à la Circulaire administrative CACE/824 en date du 19 juillet 2017, 2 projets de Recommandation UIT-R révisée ont été soumis pour approbation par correspondance, conformément à la Résolution UIT-R 1-7 (§ A2.6.2.3).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites au 19 septembre 2017.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe de la présente Circulaire leurs titres ainsi que les numéros qui leur ont été attribués.

François Rancy  
Directeur

**Annexe:** 1

**Distribution:**

– Administrations des Etats Membres de l'UIT et Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux de la Commission d'études 7 des radiocommunications

– Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 7 des radiocommunications

– Etablissements universitaires participant aux travaux de l’UIT

– Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications

– Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence

– Membres du Comité du Règlement des radiocommunications

– Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications.

Annexe  
  
Titres des Recommandations approuvées

Recommandation UIT-R SA.1161-2 Doc. 7/59

Critères de partage et de coordination pour les systèmes de transmission des services d'exploration de la Terre par satellite et de météorologie   
par satellite utilisant des satellites géostationnaires

Recommandation UIT-R RS.1260-2 Doc. 7/61

Possibilité de partage de fréquences entre les capteurs spatiaux actifs et les systèmes d'autres services fonctionnant entre 420 et 470 MHz

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_